

Réf: Dossier N° 085156

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SYNERGIE METAL » en abrégé « SYN METAL »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON PORT
BOUET 2 NON LOIN DE MOSQUE KOUDOUS, Lot 1572, Ilot 98

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 22/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SYNERGIE METAL » en abrégé « SYN
METAL »

Objet : Chaudronnerie, Tuyauterie, Montage Industriel,
construction métallique, Soudure, Diverses Prestations.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou le développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrique.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON PORT
BOUET 2 NON LOIN DE MOSQUE KOUDOUS, Lot 1572, Ilot 98

Dirigeant(s) : Mlle KONE SALIMATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02432 du 25/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°12705/GTCA/RC/2022 du 25/03/2022

